

Observation n°57

Je suis défavorable à ce projet. L'implantation de panneaux solaires au sol demeure une aberration que ce soit sur un espace naturel ou des terres cultivables. Ce projet présenté dans un bel "emballage vert" omet toutes les nuisances tant environnementales que pour les habitants à proximité de ce projet d'installation. L'épandage de lisier et de boues résiduelles récurrent sur ce périmètre ne sont pas sans désagrément olfactif et d'impact dans la pénétration des sols jusqu'aux eaux souterraines.

Il n'est pas fait mention également de l'évacuation des déchets d'abattage (plumes, viscères...).

Quid également, de la circulation générée par cette activité, l'accès à la petite route de la Plaine est particulièrement inapproprié et dangereux, la RN 147 étant déjà chargée en trafic poids lourds et véhicules légers, la traversée du bourg de Mignaloux n'a guère besoin d'une charge supplémentaire de trafic.

Cordialement.

Serge Tillet